



ÉLECTIONS 2011

FLASH INFO N°6



Montreuil, le 5 septembre 2011

Dernière minute... avant le dépôt des listes !

Le 8 septembre et au plus tard à 16H00, toutes les listes de vos candidats (pour les CAPL et pour le CTL) doivent être déposées auprès de votre direction, accompagnées de l'original des déclarations individuelles de candidatures dûment signées (avec, des listes précédant la signature la mention « lu et approuvé »), et du nom des délégués des listes (les délégués des listes peuvent être ou ne pas être candidats sur les listes déposées).

ATTENTION ! Cette date passée, plus aucune liste ne sera acceptée. Vous devez aussi remettre à la date déterminée en réunions locales dans le cadre de la préparation des élections, vos deux professions de foi locales (1 pour les CAPL, 1 pour le CTL). Pour tous les retardataires, il est possible de trouver le cas échéant dans la rubrique « Mutualisation des publications locales pour les élections » (<http://www.financespubliques.cgt.fr/-Mutualisation-des-publications-.html>), des modèles de profession de foi qui nous ont été adressés par 14 sections.

Dernières vérifications

Si vous n'avez pas fait procéder à une pré-vérification de vos candidats par votre direction locale ou pour votre dernière vérification syndicale.

- ▶ Pour l'ensemble des listes (CAPL/CTL), le code de la direction et le numéro DGFIP ne sont pas indispensables sur les actes de candidature, votre direction locale doit les ajouter si vous ne les détenez pas. Pour l'ordre de présentation des candidats sur les listes, n'hésitez pas à vous reporter au flash info n°5 page 3, n°3.
- ▶ Pour les CAPL, vérifiez que le nombre de candidats correspond bien au nombre total de sièges du grade à pourvoir (titulaires et suppléants); Il faut au moins un grade complet pour déposer une liste dans la CAPL correspondante.
- ▶ Pour le CT, le dépôt de listes incomplètes est permis mais un nombre minimum de candidats est imposé. Vérifiez que vous avez bien à minima un nombre de noms égal au moins aux deux tiers et, au plus, équivalent au nombre de sièges de représentant titulaire et de représentant suppléant à pourvoir. En cas de liste incomplète, ces listes doivent comporter un nombre pair de noms.



Syndicat national CGT Finances Publiques

- Case 450 ou 451 - 263 RUE DE PARIS
93514 MONTREUIL CEDEX
- dgfip@cgt.fr
- cgt@dgfip.finances.gouv.fr
- www.financespubliques.cgt.fr
- Tél. : 01.48.18.80.16 - 01 48 18 81 56
- Télécopie : 01.48.70.71.63 - 01 48 51 99 65



Pour vous aider aux ultimes vérifications, vous trouverez sur le site en partie réservée dans la rubrique élections (<http://www.financespubliques.cgt.fr/DGFIP-Elections-2011-Flash-Info,9460.html>) une annexe concernant le vote et l'éligibilité en fonction des actes de gestion (avec mise à jour des dates de certains actes de gestion). Sur le même article, vous trouverez aussi les modèles de récépissé qui vous seront remis au moment du dépôt de vos listes.

Bulletins de vote

A l'issue du contrôle d'éligibilité de vos candidats, votre direction vous fera parvenir des modèles de bulletins de vote que vous aurez à compléter du nom de vos candidats puis à lui retourner.

B.A.T. (Bon à tirer)

Vous serez aussi sollicités par vos directions avant l'impression de tous les documents [professions de foi (format A4/recto verso), bulletins de vote (format A5)] pour dernière vérification et accord pour le BAT.

Tout sera imprimé en noir et blanc, vérifiez tout de même que votre logo soit visible (pour rappel, vous disposez sur le site national en partie réservée de vos logos locaux :

<http://www.financespubliques.cgt.fr/outils/logos/thumb.html>) !

Si vous rencontrez le moindre problème (constitution des listes, présentation des listes, relations avec la direction...), n'hésitez pas à nous contacter !

A retourner sur la boîte nationale avant le 14 septembre (dgfip@cgt.fr)

Afin de faire le point définitif sur le dépôt des listes, merci de nous envoyer par retour le tableau ci-dessous (fichier joint à cet envoi et disponible sur le site en partie réservée). Les réponses nous permettront de faire le point lors de la CEN prochaine de septembre sur le nombre et la nature des listes déposées.

Elections 2011

Recensement - Dépôt des listes locales

A retourner, SVP, avant le 14 septembre (début de la CEN) à :

dgfip@cgt.fr ou par télécopie : 01 48 70 71 63

Section du :

CT

Nombre de sièges à pourvoir :

Liste CGT déposée OUI NON

Liste complète

	A		B			C		
CAP	Inspecteur	Contrôleur principal	Contrôleur 1 ^{ère} classe	Contrôleur 2 ^e classe	AA P1	AA P2	AA	
N ^{bre} de sièges à pourvoir								
Liste déposée								

► ***Vous avez déjà reçu pour la campagne :***

- ✓ L'affiche confédérale ;
- ✓ 3 affiches de la Fédération des Finances ;
- ✓ Le cahier de vacances de la fédération ;
- ✓ Une affiche du syndicat national > calendrier et date des élections.

► ***Vous allez recevoir :***

Du syndicat national :

- ✓ Un flyer (sur les modalités de vote et la nature des votes)- 1 affiche (carte vital, je vote CGT) – (à partir de cette semaine) ;
- ✓ Une brochure présentant les candidats en CAPN ainsi qu'un rappel des grands axes revendicatifs de la CGT – 1 guide sur les règles de gestion (carrière et mutations) – Elle vous parviendra dans la semaine du 15 septembre.

► ***A prévoir :***

Attention, pour des raisons indépendantes de notre volonté, ces envois ne pourront pas se faire comme prévu, directement de l'imprimeur aux agents. Il convient donc de prévoir une prise en charge en local de l'envoi de ces deux documents. Ils seront présentés de la façon suivante : 1 brochure + 1 guide par agent sous pochette pelliculée. Ces pochettes seront nominatives et servies du nom du service tel qu'il nous a été transmis par la DG (attention, il y a des erreurs ! Il conviendra donc de vérifier).

A charge donc pour chaque section d'assurer l'acheminement de ces documents et ce, bien avant le 6 octobre. En effet, la date limite de réception du matériel électoral pour les votes par correspondance est prévue au maximum, pour le 6 octobre. Mais il est très vraisemblable que les envois se fassent beaucoup plus tôt si les directions locales sont prêtes...

Il est donc important que les électeurs par correspondance, c'est-à-dire, tous ceux qui ne votent pas à l'urne, reçoivent notre matériel avant d'avoir la possibilité de voter.

En clair, il conviendrait que tous les électeurs reçoivent individuellement ce matériel avant le 25 septembre.

Aucun électeur ne doit être oublié ! Une dizaine de brochures supplémentaires vous parviendra de façon à répondre aux éventuelles erreurs.

De la fédération :

- ✓ Un flyer (format A5) de la fédération -> réception cette semaine (mêmes destinataires que pour le cahier de vacances) ;
- ✓ Un quatre pages spécial encadrement.

► ***Déjà mis en ligne :***

- ✓ toutes les notes, circulaires et 6 numéros info élections...
- ✓ des professions de foi locales et des affiches à dispositions des sections ;
- ✓ l'ensemble des listes des candidats nationaux CGT (CAPN/CCP/CTM).

► ***Prochainement en ligne :***

- ✓ la profession de foi nationale, la brochure, le guide, le flyer du syndicat, l'affiche.

Seront aussi envoyés directement aux intéressés :

- ✓ un quatre pages (cadres A /A+) ;
- ✓ un quatre pages (informaticiens) ;
- ✓ un quatre pages berkanis ;
- ✓ un courrier à destination des "hors réseau", un à destination des détachés.

Flash Info N°6 Élections 2011

Jeudi 20 octobre
Elections professionnelles
Je vote CGT
Finances Publiques

Syndicat national CGT Finance Publiques • Case 450 ou 451 - 263 RUE DE PARIS 93514 MONTREUIL CEDEX • dgfp@cgf.fr • www.fi
Filière scale • Tél. : 01.48.18.80.16 • Télécopie : 01.48.70.71.63 • Salle CAP : 80.72 - 80.74 - 80.75 - 81.10 • Télécopie : 01.48.51.99.65
Filière gestion publique • Tél. : 01.48.18.81.56 • Télécopie : 01.48.51.99.65

SITE NATIONAL

N'hésitez pas à vous rendre dans la rubrique « élections 2011 »
(partie réservée aux syndiqués)



ELECTIONS 2011

Vous y retrouverez les textes de références et toutes les notes
syndicales relatives aux élections 2011 !